

## DISCOURS DU MAIRE DE BELLEVAUX LORS DE LA CEREMONIE DES VŒUX 2019

### Bienvenue aux personnalités et à la population :

- A Mr le Sénateur Cyril Pellevat
- A Mr le Conseiller Départemental Richard Baud
- Aux Elus communautaires, je salue la Présidente de la CCHC Mme Jacqueline Garin
- Aux Maires ou Elus des différentes communes voisines
- A Mr Michel Meynet Maire Honoraire
- Aux Adjointes et Conseillers Municipaux de la commune de Bellevaux
- Aux représentants des différents services: pompiers, gendarmerie, école, collège
- Au personnel communal et communautaire
- Aux représentants de la presse
- Aux représentants des différentes associations et à toute la population de Bellevaux et des environs

### Absents excusés :

Mme Sylviane Noël Sénatrice, Mr Loïc Hervé Sénateur, Mme Astrid Baud-Roche Conseillère régionale, Mr Christian Monteil Président du Conseil Départemental, Mme Patricia Mahut Conseillère Départementale, Mme Géraldine Pflieger Présidente du SIAC, Mr Max Meynet-Cordonnier Maire de Mégevette, Mr Claude Manillier Maire de Perrignier, Mr Henri Victor Tournier Maire du Biot, Mme Laurette Cheneval Maire de Ville-en-Sallaz, Mme Sophie Muffat Maire de la Cote d'Arbroz, Mr Marc Bron Maire d'Habère-Poche, Mme Bernaz Célia conseillère municipale à Bellevaux, Mme Elodie Santalucia conseillère municipale à Bellevaux Mr Bernaz Claude Directeur Général de la SESAT, Mr Christian Vigezzi Directeur du Roc d'Enfer, Mr Hervé Charles responsable du CERD Vailly, Mr Pierre Bajulaz architecte.

Etat civil : cette année nous avons déploré :

### 15 Décès :

EXPOSITO Emmanuel – Les Fayets  
MEYNET Thérèse – La Cour  
POIROT Michaël – Les Mouilles  
MEYNET-GAUTHIER Paule – Chez Favier  
MONTVOIGNARD Jean-Pierre – Les Contamines  
BERGOËN Roger – Hirmentaz  
MEYNET Henri – Terramont  
PASQUIER Yves – La Chèvrerie  
CONVERSET Michel – La Côte  
MIGUET Marie – Terramont  
MEYNET Jean-Paul – La Clusaz  
MEYNET Marcel – Hirmentaz  
MEYNET Louise – Chez Le Rey  
FAVRAT Louis – La Côte

MEYNET-CORDONNIER Thérèse – La Cressonnière

[Décès à l'extérieur et enterrés à Bellevaux :](#)

REY Colette (THONON-LES-BAINS)

CORNIER Jean (38 FONTAINE)

[Nous avons célébré 5 mariages :](#)

MASSON Yvan et MEYNET Caroline

AGNERAY Pascal et FLAMBARD Marjorie

HAMILTON-WALKER Duncan et CONVERSET Marylise

MEYNET-GAUTHIER Emmanuel et DUTILLEUL Béatrice

VOISIN Benoit et DUCHAUD Valérie

[4 Pacs](#) (les PACS sont enregistrés dans les mairies depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017)

[Nous avons accueilli 16 naissances :](#)

CORNIER Faustine – Le Frêne

YEULLAZ Tyméo - Terramont

BESSON Félix – Jambaz de Cà

CORNIER Antonin – La Côte

PECOT Aelis – Les Crettets

MARTINETTI Elio – La Douai

CASSANI Louis – Jambaz de Là

MONEL Micha – Chef-Lieu

FAVRAT Louis – Les Mouilles

MEYNET Arthur – Champ Chez Martin

SACI Ilyes – La Houille

LABROUSSAA Lucie – Les Mouilles

FAVRAT Charline – Les Mouilles

MEYNET Séralyne – Sur les Monts

MEYNET Ninon – Les Mouilles

MOREL-CHEVILLET Aristide – Jambaz de Là

[Le Conseil Municipal a subi un remaniement :](#)

- Décès accidentel de Michel Converset deuxième Adjoint
- Arrivée de Denis Meynet-Cordonnier comme Conseiller municipal
- Election de Benoit Voisin au poste de deuxième Adjoint
- Démission de Régis Pasquier remplacé par Emmanuel Rey
- Démission de Nadine Batut remplacée par Elodie Santalucia
- Démission de Corinne Converset remplacée par Eric Skorupski

Michel est parti trop rapidement, j'ai une pensée pour lui et pour toute sa famille.

« Michel, c'est après ton départ que nous avons pleinement réalisé l'importance de la place que tu occupais au sein de notre collectivité, merci encore pour tout ce que tu nous as apporté. »

Je regrette la démission des trois conseillers municipaux, mais je respecte leur choix et je souhaite la bienvenue aux trois nouveaux élus qui ont accepté le poste et qui se sont bien intégrés dans l'équipe municipale

A mi-mandat, c'est l'occasion de faire le point sur les travaux en cours, c'est aussi l'occasion d'aborder le déroulement de l'action municipale pour les deux prochaines années.

Le travail effectué est le fruit d'une équipe, j'en profite pour remercier l'ensemble des élus, ainsi que l'ensemble du personnel, technique, administratif, de l'agence postale, de la garderie, des écoles, et du nettoyage des salles, pour leur soutien et leur investissement.

#### Travaux effectués en 2018 :

##### Voirie :

- Sur le secteur de La Chèvrerie une convention a été signée avec le Département pour refaire les enrobés passablement détériorés suite aux travaux d'Eau et Assainissement. Ceux-ci ont été faits début octobre depuis Porte jusqu'à La Chèvrerie, c'est une excellente réparation, je remercie le conseil départemental ainsi que tous ses services et tous les acteurs qui ont fait que ce projet aboutisse.

Sur le budget communal, les enrobés ont été effectués dans le village de la Clusaz à l'endroit où a été fait l'assainissement. Nous avons refait une partie de route à la Côte, une partie de la route des Tannes depuis le pont des Places jusqu'au chemin de sous le Frêne, et la partie contournement d'Hirmentaz qui permet d'accéder au sommet de la station.

- Des reprises de gravillons et colle ont été effectuées route de la Rochette et chemin du Champ du Noyer, ainsi que l'élagage et le fauchage des abords des routes communales.

-L'étude sur la sécurisation du chef-lieu a commencé, elle est menée par les cabinets Canel et Akhene. En parallèle, nous avons décidé d'agrandir le parking vers le collège pour créer environ vingt places de stationnement supplémentaires et réorganiser le stationnement des cars.

- La distribution des plaques de rues s'est déroulée en avril, les panneaux de rues ont été mis en place en juin ainsi que les panneaux de village qui ont tous été remplacés. Ce travail de longue haleine a enfin abouti, il a été financé en partie par le Conseil départemental.

## Bâtiments :

Rénovation de la mairie : les travaux avancent bien malgré les difficultés rencontrées avec l'entreprise de maçonnerie. Nous pensons réintégrer les locaux courant mars 2019. Les habitants de Bellevaux auront l'occasion de découvrir la mairie rénovée dans le printemps puisque les élections européennes du 26/05 auront lieu dans la nouvelle salle du conseil. Une inauguration devrait avoir lieu mais la date n'est pas encore fixée. Les mariages se feront bien sûr à nouveau à la mairie lorsque celle-ci sera opérationnelle.

- Nous avons touché deux années de suite des aides importantes du Conseil départemental sur le FDDT 2016 + FDDT 2017 pour financer ce projet.
- Nous avons renoncé à l'installation, initialement prévue, de L'agence postale dans une arcade au rez-de-chaussée côté Place de la Mairie, elle sera finalement installée à l'étage à côté du secrétariat.
- Les locaux de la poste que nous occupons actuellement seront vacants à partir de début avril, nous réfléchissons pour y installer prochainement un commerce ou un service.
- Le toit de la poste, a été réalisé en commun avec les propriétaires de l'appartement de l'étage Mr et Mme Bernard. Le chantier s'est terminé au printemps 2018, là aussi nous avons bénéficié des aides de nos Conseillers Départementaux.
- La vente des locaux loués par l'école de ski devrait se faire cette année, car la signature de l'acte a été plus longue que prévue.
- Le projet d'agrandissement du local communal que nous louons à la société MIB est en cours, nous avons travaillé sur les autorisations d'urbanisme et le permis de construire est en cours d'instruction. Cette extension devrait voir le jour en 2019. Ce projet sera cofinancé avec le Conseil départemental.
- Nous avons participé à la rénovation de la peinture de la Chapelle des Mouilles avec l'association Chapelle des Mouilles et l'aide du Conseil départemental.
- Le clocher de la Chapelle Saint Bruno a été complètement rénové, avec l'association Chartreuse de Vallon et bien sûr l'aide du Conseil Départemental.

## Assainissement, eau potable, eaux pluviales :

Nous continuons le chantier démarré en 2015, l'objectif restant le même : relier le secteur de La Chèvrerie au collecteur principal à la Croix de la Mission en 2020.

- En 2018, nous avons réalisé la tranche d'assainissement Porte - Fond de la Clusaz. Nous avons également renouvelé les conduites d'eau potable sur cette même tranche.
- Suite à ces travaux, nous sommes passés sur ce secteur d'environ vingt pannes d'eau par an à moins de cinq. Grâce à un dossier bien préparé, nous avons bénéficié de très bons montants de subventions de la part du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau.

- Nous avons profité d'être déjà en chantier sur le village de la Clusaz pour refaire toutes les conduites d'eaux pluviales et ainsi sécuriser le bas du village en matière d'inondation.
- Nous avons mis en place des dispositifs de traitement de l'eau par ultra-violets aux réservoirs de la Côte et d'Hirmentaz, les travaux ont été réceptionnés en septembre 2018.

#### Communication :

- Nous faisons une mise à jour régulière du site internet de la Mairie et cette année le site a bénéficié d'une refonte destinée à faciliter l'accès aux informations.
- L'information à la population est assurée également par le panneau lumineux.
- L'agenda communal n'a pas été reconduit car en parallèle à la dénomination des rues, il nous a semblé plus judicieux de vous proposer un plan guide de la commune avec le nouveau nom des voies. Celui-ci est en cours de réalisation, il devrait paraître et être distribué au début du printemps 2019.
- Le bulletin municipal est paru en février 2018. J'espère que la population a été satisfaite, cette publication a été l'occasion d'expliquer la politique communale et notamment de donner la parole aux différentes associations.

#### L'Urbanisme :

- Je remercie Benoit Voisin, deuxième Adjoint, d'avoir bien voulu reprendre la Présidence déléguée à cette commission à la suite du décès de Michel Converset.
- La compétence a été transférée à la CCHC, mais le travail continue à se faire en collaboration avec les élus de la commune.
- La commission se réunit au moins une fois par mois pour étudier les dossiers avant de les envoyer à la CCHC pour instruction.
- Nous avons des relations régulières avec les instructeurs de la CCHC.
- La commission participe aussi à l'élaboration du PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat)
- Nous assurons une présence régulière sur le terrain pour vérification ou constat concernant les différentes constructions.
- **Rappel: soyez vigilants, tous les travaux sont soumis à autorisation.**

#### Le PLUI-H :

- Depuis fin 2015, nous travaillons sur l'élaboration du PLUI-H.
- Des réunions régulières de la COP 15 (comité de pilotage du PLUI-H) ont lieu sur les différentes thématiques:
- Habitat, foncier, cadre de vie, gestion de l'espace, économie et tourisme, mobilité, déplacement, agriculture, futures zones artisanales, commerces, gisement foncier, définition de l'enveloppe urbaine.

- Les objectifs sont de définir les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les vingt ans à venir, et de déterminer une politique et des objectifs en matière d'habitat qui répondent aux besoins actuels et futurs du Haut-Chablais.
- Le SIAC, Syndicat d'Aménagement du Chablais a approuvé le SCOT le 06/12/2018 (Schéma de cohérence territoriale, c'est un PLU géant, au niveau des 62 communes du Chablais, celui-ci conditionne le dimensionnement de notre PLUI-H).
- Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été voté par le conseil communautaire en octobre 2018, il a également été soumis à l'approbation du conseil municipal de Bellevaux qui l'a approuvé unanimement le 17/12/2018.
- L'Etat nous impose d'avoir un potentiel de terrain constructible adapté à la future évolution démographique de notre population. Ceci aura pour conséquence de déclasser environ 50 % du terrain urbanisable non bâti pour le remettre en zones agricole ou naturelle. Les élus de Bellevaux sont conscients du préjudice considérable occasionné par de telles pratiques, mais les services de l'état ne nous donnent malheureusement pas le choix.
- Actuellement les élus commencent à travailler sur le futur zonage du PLUI-H, ainsi que sur le règlement, celui-ci devrait être arrêté en juin 2019. Ensuite il sera soumis aux différents services associés (Etat, Région, Département, communes limitrophes) pour avis. La population devrait être informée à l'automne. Ceci sera suivi par l'enquête publique afin de recevoir les doléances de chacun, pour une approbation du PLUI-H prévue théoriquement avant les élections municipales de 2020. Ce calendrier extrêmement serré va demander une rigueur considérable pour pouvoir être respecté.

### [Le Scolaire et le Périscolaire :](#)

- La rentrée scolaire 2018/2019 a été marquée par un retour sur la commune à la semaine de 4 jours.
- Nous avons pu également maintenir les activités périscolaires en partenariat avec l'AFR. Nous les avons mises en place il y a maintenant 3 ans. Nous participons financièrement à ces activités en mettant à disposition du centre de loisirs, du personnel, des locaux, et le car communal.
- Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons renouvelé notre Projet Educatif Territorial et mis en place un Plan Mercredi, ce qui a permis à la commune de Bellevaux de recevoir un agrément tant de l'Education Nationale que de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et également le soutien de la CAF.
- Fort de cet agrément lié au Plan mercredi, le Centre de Loisirs, géré par l'AFR avec le concours de la commune de Bellevaux, accueille maintenant les enfants le mercredi soit le matin, l'après-midi ou même toute la journée pour répondre aux besoins des familles.
- Un budget a été voté pour rénover l'une des classes du primaire (baisse des plafonds pour permettre des économies d'énergie et rénovation de l'éclairage). Suite à notre rencontre avec l'équipe scolaire il semble plus urgent de commencer par rénover les

sanitaires qui sont en mauvais état. Le cabinet d'architecture Pierre Bajulaz doit nous présenter prochainement un projet dans ce sens.

- Nous pouvons rappeler que nous participons chaque année financièrement à la fête de Noël des enfants des écoles.
- La sécurisation des abords des différents groupes scolaires de la commune est une préoccupation depuis le début du mandat. Des études sont menées dans ce sens pour permettre aux enfants de monter et descendre des bus sans danger et pour réguler la circulation aux abords des établissements scolaires. Ce travail de réflexion est mené conjointement avec la Commission voirie de la commune et la CCHC, nous espérons vivement y apporter une solution pérenne.
- Une aide nous a été accordée pour mener à bien cette étude de 9900 € par le Conseil départemental.

#### La Commission des affaires sociales :

- Sur invitation de la Trésorerie Générale, nous avons été amenés à dissoudre le CCAS qui était une structure indépendante. Nous avons transféré toutes ses activités au sein d'une Commission des affaires sociales qui regroupe les mêmes membres et qui assure les mêmes actions.
- Les actions menées en direction des personnes en situation de fragilité ou de précarité se sont poursuivies au cours de cet exercice.
- La commune participe à la collecte alimentaire organisée par la paroisse Notre Dame des Hermones et en lien avec l'Assistante Sociale de notre secteur.
- Nous avons mis en place le Plan Vigilance dans le cadre de l'opération canicule en lien avec le Conseil Départemental.
- Nous participons avec Haute-Savoie Habitat à l'attribution de logements sociaux et assurons le suivi de situations préoccupantes.
- La commission a organisé avec plusieurs associations la deuxième édition de la Rando Rose de Bellevaux : 917 participants de tous âges et près de 12850 euros reversés au Comité Féminin 74 d'Octobre Rose pour la prévention et le dépistage du Cancer du Sein ont fait de cette manifestation un grand succès.
- Les colis de Noël ont été portés par les membres de la Commission des affaires sociales à nos aînés et aux personnes seules.
- Certaines actions seront reconduites, d'autres verront le jour notamment une rencontre en avril sur le thème de la mémoire. Nous vous donnerons plus d'information au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

#### Les finances en 2018 :

- Baisse des dotations de l'état.
- Le FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) est maintenu à un niveau élevé
- Comme nous vous l'avons annoncé l'an dernier, nous poursuivons la hausse inévitable et progressive des impôts locaux (3%) pour atteindre un équilibre permettant à la commune de fonctionner correctement.
- Nous avons procédé à une mise à jour des taxes d'habitation d'une trentaine de contribuables.
- Nous soutenons la vie associative qui fait la richesse de notre commune

### Le personnel communal :

- Nous avons renouvelé le CDD de Sarah Mounier au poste d'ATSEM pour travailler à l'école et à la garderie.
- Suite au départ en retraite de Marc Dunajev nous n'avions pas prévu de remplacement pour l'hiver 2018, car avec le transfert des compétences eau et assainissement en 2019, une réorganisation des services était prévue. Une embauche temporaire d'un agent de la CCHC quelques jours par semaine devait avoir lieu les lundis et vendredis en cas de chutes de neige. Ce système n'a pas bien fonctionné l'hiver dernier. Le transfert des compétences Eau et Assainissement a été reporté en 2026. Le Conseil municipal a donc décidé d'embaucher un agent en renfort pour la saison d'hiver. Cet agent vient de Quimper, car nous n'avons eu aucune demande locale, je lui souhaite la bienvenue.
- A La halte-garderie les Ptits Loups à Hirmentaz, la Directrice Mme Claudy Meynet a fait valoir ses droits à la retraite, elle nous donnera encore un coup de main cet hiver. Elle est secondée par Marine Colloud, Margaux Gavard, Pauline Chatellain, et une stagiaire. Sabine Athanase qui travaillait avec nous depuis cinq ans a décidé de changer d'emploi, je la remercie pour ces cinq années de collaboration.

### Syndicat des Alpes du Léman :

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, la loi NOTRe a complètement modifié l'exercice de la compétence tourisme sur le territoire des communes des Alpes du Léman.

Après plus de 15 années d'existence, le Syndicat des Alpes du Léman a été définitivement dissous par arrêté Préfectoral le 7 septembre 2018. Durant ces années, le Syndicat a été moteur dans l'équipement et l'aménagement de ses 8 communes membres : Bellevaux, Habère-Poche, Habère-Lullin, Lullin, Reyvroz, Saxel, Villard et Mégevette.

Quelques réalisations :

- Etat des lieux et travaux sur les sentiers de randonnées
- Accompagnement des stations à la création d'aires ludiques
- Création des parcours de découverte tel que : Appel de la montagne sur Bellevaux
- Accompagnement des communes dans la création d'équipements de loisirs : aires de jeux de Bellevaux et Habère-Poche, via Ferrata de Bellevaux ,
- Structuration touristique des différents Offices de Tourisme en un Office de Tourisme intercommunal unique.

Les Présidents successifs, Bernard Bouvier, Denis Ducrot et Anne Cornier-Pasquier, accompagnés des membres du Conseil Syndical, ont su tout au long de ces 15 années fédérer les communes autour des thèmes des loisirs et du tourisme. La gestion administrative se poursuit encore quelques mois afin de solder les dernières subventions, de répartir les actifs et passifs entre les 8 communes et de mener cette procédure à son terme. C'est la commune de Bellevaux en tant que collectivité la plus contributrice financièrement au Syndicat qui est chargée de clôturer la gestion administrative.



## L'Office de Tourisme des Alpes du Léman :

Suite au transfert de la compétence Tourisme, ce sont désormais les communautés de communes qui gèrent l'Office des ADL.

Le comité de Direction est présidé par Marc Bron, il comprend des élus mais aussi des prestataires touristiques et des responsables de structures liées au tourisme.

Il ne reste plus que 2 bureaux d'accueil (Bellevaux et Habère Poche) suite à la décision de la commune de Lullin de reprendre ses locaux.

L'activité principale de l'Office de Tourisme demeure bien sûr l'information et la promotion du territoire, l'Office met ses compétences au profit de tous les prestataires touristiques et de nos deux domaines skiables, ce qui contribue largement à maintenir une dynamique et des emplois dans nos communes.

### Nouveautés touristiques 2018 :

- Installation de présentoirs de documentation sur la Chèvrerie, Hirmentaz,
- Un nouveau cartoguide de randonnées
- Opérations de promotion et diffusion de documentations
- Nouveau film de promotion hiver Yétissime !
- Concernant le personnel, une personne a été recrutée en contrat de professionnalisation (en alternance).
- Nouveau développement du site internet :
  - Tracés GPX téléchargeables en ligne pour les randonnées, tracés trails.
  - Affichage des socio-professionnels non partenaires sous format d'annuaire simple.
- Commercialisation : développement du cross-selling, possibilité pour les clients qui réservent un hébergement par la centrale de réservation de bénéficier de tarifs préférentiels sur les forfaits de ski et/ou d'acheter des supports de randonnée.
- Commercialisation de produits groupes
- Nouvelle application « Alpes du Léman » disponible sur Google store/play et Appstore.  
Informations stations (ouvertures de pistes, météo, commerces)
- Accueil Presse : un groupe de bloggeurs en hiver et un en été, deux accueils TV (C8 Emission William à midi), Interview France Bleu Pays de Savoie.
- Diverses autres innovations :
  - Passage de la marque Accueil Vélo (Office de Tourisme, restaurants et hébergements).
  - Travaux de rénovation dans le bureau d'accueil d'Habère-Poche.
  - Acquisition d'une nouvelle voiture à l'effigie des Alpes du Léman.
  - Intégration d'un nouveau logiciel de taxe de séjour et réorganisation de la gestion suite à la nouvelle loi de Finances.
- En lien avec la CCHC : 4 parcours Trails ont été balisés sur la Vallée du Brevon et la création d'un flyer commun a vu le jour. La signalétique Route terroir et savoir-faire a été mise en place.

### Projets touristiques 2019 :

- Nouvelles documentations.
- Création d'une carte de parcours VTT.
- Nouveau développement du site internet : développement des avis clients.
- Commercialisation de nouveaux séjours en itinérance : Tour du Roc d'Enfer, Tour du Lac Léman.
- Mise en commercialisation des malettes pédagogiques des parcours de découverte à destination des groupes.
- Travail sur la cible Vélo (groupes et individuels).
- Renouvellement de la marque Qualité Tourisme.
- Réaménagement du bureau de Bellevaux.

### En lien avec la CCHC :

- Installation de toilettes sèches vers le lac de Vallon et la Cascade.
- Installation de bornes de recharge pour les vélos et VTT électriques.

L'Office est aussi partenaire des évènements comme les trails du Brevon, il assure la vente de billets pour différentes manifestations (cartons de loto, billets de concerts) ainsi que de menus services pour les habitants (dépôt vente de cartes IGN, photocopies, point wifi).

Je remercie Mr Marc Bron son Président, ainsi qu' Isabelle Curt Comte la Directrice et toute son équipe : Brigitte Meynet Cordonnier, Magali Trabichet, Patricia Bonnet et Véronique Sauthier pour leur collaboration et leur disponibilité.

### [Les Stations :](#)

La saison hivernale 2017 /2018 nous a laissé espérer de meilleures années, elle nous a permis de réaffirmer notre volonté de maintenir nos stations dans la durée. Le début de saison 2018/2019 nous fait malheureusement revenir à une réalité plus difficile avec des chutes de neige tardives, ce qui diminue les chiffres d'affaires, retarde les embauches et réduit l'activité de nos stations et commerces. Il faut toutefois rester optimiste car tout n'est pas encore perdu !

### [Remontées mécaniques SESAT Hirmentaz :](#)

- Nous avons acquis une nouvelle dameuse Prinoth rétrofitée pour 235000€ HT.
- Quatre nouveaux canons à neige sur mât achetés au Grand Bornand et remis à neuf en interne ont été mis en place.
- Le remplacement des câbles du télésiège des Souffles, des téléskis des Mouilles, des Feulattes et des Mottaz a été effectué.

- L'important projet d'agrandissement de la retenue collinaire est toujours en cours, nous allons pouvoir bénéficier des aides de la Région. Je remercie au passage les élus du Conseil Régional, Mme Baud-Roche, Mr le Sénateur Cyril Pellevat, Mr Le Député Martial Saddier, les élus du Conseil Départemental, Mme Patricia Mahut et Mr Richard Baud pour leur soutien concernant ce projet. L'année 2018 a essentiellement été consacrée à des mesures de débit du ruisseau du Risse et de pluviométrie. Ces mesures obligatoires auront lieu jusqu'à fin mai 2019, ensuite elles seront analysées afin de voir si le projet, du point de vue ressource en eau, est réalisable. Si c'est le cas nous travaillerons ensuite sur les autorisations administratives, le permis de construire et le financement.
- La station a engagé une modernisation de sa billetterie avec la mise en place de bornes Team Access sur tous les appareils qui font office de portes d'entrée afin de neutraliser la fraude des forfaits. Ces bornes ont démontré leur efficacité l'hiver dernier, elles participent à la modernisation de la station, c'est important pour l'image auprès de la clientèle.
- Cet été, la station a mis en place sur deux appareils les Sources et le Palais roulant une activité trottine herbe ceci afin de créer une animation estivale. Les résultats financiers ont été moyens pour la première année, mais j'incite d'ores et déjà Les Ballavauds ainsi que les résidents des communes alentour à venir découvrir cette activité l'été prochain.
- Je remercie Mr Claude Bernaz, Directeur Général, pour son sérieux, sa rigueur dans la gestion ainsi que pour les bonnes relations que nous entretenons. Je remercie également Mr Christophe Gounant, chef d'exploitation pour son investissement dans la station, ainsi que le personnel pour tout le travail effectué.

#### Remontées mécaniques du Roc d'Enfer :

La gestion du Roc d'Enfer incombe pleinement à la commune de Saint Jean d'Aulps qui gère le domaine par le biais d'une SEM depuis novembre 2016.

Toutefois, bien qu'ayant délégué la gestion à nos voisins, nous continuons à participer financièrement par le biais d'une DSP à hauteur de 120.000 euros par an, et ce afin de contribuer à maintenir le bon fonctionnement du Roc d'Enfer.

#### Cette année le domaine a été amélioré par différentes actions :

- Reprofilage de la piste bleue de Graydon qui permet une meilleure conservation de la neige.
- Reprise de la nouvelle piste au col des Follys « l'Eterlou », la piste a été élargie et abaissée au niveau du col.
- Acquisition d'une nouvelle dameuse à treuil Prinoth pour 297 500€ TTC

Pour 2019 les projets d'enneigement du secteur des Têtes et la piste bleue des Favières sont en cours d'étude. Ceux-ci sont estimés à 741 000€, ils pourront bénéficier des aides de la Région et du Conseil Départemental.

Merci au Maire de Saint Jean d'Aulps Patrick Cottet-Dumoulin, à qui je renouvèle toute mon amitié ainsi qu'au Directeur du Roc Christian Vigezzi qui ne ménagent pas leurs efforts pour optimiser l'exploitation du domaine. Ils nous tiennent régulièrement informés de l'actualité

du domaine skiable. Je remercie également tout le personnel pour l'ensemble du travail effectué.

#### La DUP du Lac de Vallon :

- Pour l'acquisition foncière des abords du lac, le projet a été reconnu d'utilité publique par Mr le Préfet en février 2016
- Une enquête parcellaire a eu lieu en juin 2017, elle concernait la propriété du fond du lac.
- Le tribunal de grande instance d'Annecy s'est déplacé en audience en mairie de Bellevaux puis sur le terrain le 02/10/2018. Chaque partie, à savoir les conjoints Meynet, la commune de Bellevaux et le commissaire du gouvernement, a défendu sa vision des choses et donné une estimation de la valeur du bien. Le jugement a été mis en délibéré au 09/11/2018. Le tribunal a estimé que la totalité du bien valait 278 520€. Les deux parties à savoir les conjoints Meynet et la Commune de Bellevaux avaient un mois pour faire appel. La commune de Bellevaux pour sa part n'a pas fait appel, nous sommes en attente de la décision des parties adverses.
- Dans le cas où il n'y aurait pas d'appel des conjoints Meynet, la commune de Bellevaux pourrait devenir propriétaire du bien en cours d'année. Si un appel devait avoir lieu ceci retarderait la procédure de quelques mois, le temps d'une nouvelle audience.
- Nous avons provisionné au budget 2018 une partie de la somme correspondant au coût de l'acquisition.
- Nous avons d'ores et déjà sollicité le Conseil Départemental pour nous aider à financer la partie manquante, le dossier évolue dans le bon sens.

#### Le PPRN (plan de prévention des risques naturels) :

- La définition des futurs zonages est quasiment terminée.
- Une enquête publique a eu lieu au printemps 2018, elle a permis à la population de venir faire part de ses doléances au commissaire enquêteur, ceci permettra de rediscuter de la classification de certaines zones.
- Le document du PPRN existait déjà mais il subit une révision complète, il sera superposable au PLUI-H et interviendra dans la gestion des autorisations d'urbanisme.

#### La CCHC :

- Mise en place de la compétence PLUI H au 01/01/2016, depuis cette date la COP 15 travaille sur l'élaboration du PLUI-H.
- Le transfert des compétences Eau et Assainissement après débat en conseil communautaire a finalement été reporté en 2026.
- La CCHC assure l'entretien de nos sentiers communautaires.
- Elle assure également la collecte des ordures ménagères et maintient les points de collecte propres, elle gère les déchetteries.
- Elle détient également la compétence transport et travaille avec nous sur la sécurisation du Chef-Lieu.
- L'entretien du terrain de foot et de ses abords est effectué par la CCHC.
- La CCHC effectue la gestion et la promotion des musées.

- Les élus travaillent au projet de gymnase pour la vallée du Brevon.

Notre présence régulière au conseil communautaire nous permet de nous tenir au courant de l'actualité de la CCHC et de veiller à ce que nos intérêts soient bien pris en compte. Je salue au passage la Présidente Mme Jacqueline Garin, qui a une tâche extrêmement difficile pour harmoniser cette communauté de communes. Elle est à l'écoute de tous les élus, je tiens à la remercier et à la féliciter.

#### Travaux et projets communaux pour 2019 :

- Achat d'un défibrillateur, une partie a été financée par le Conseil Départemental.
- Achat de mobilier neuf pour la salle des fêtes (podium).
- Fin du chantier de rénovation de la mairie pour le printemps 2019.
- Poursuite de l'assainissement et l'eau potable tranche la Clusaz-Pont de l'Epuyer avec renouvellement des réseaux d'eau potable.
- Acquisition foncière de terrain pour le gymnase.
- Acquisition foncière de terrain au Chef-Lieu.
- Travail sur la sécurisation du Chef-Lieu et plus particulièrement dans le secteur du collège.
- Rénovation des toilettes de l'école publique.
- Agrandissement du local communal loué à la MIB.

#### Pour terminer, je renouvelle mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de joie, de paix, de travail et de neige:

- Au personnel communal, tous services confondus
- Au personnel de la CCHC
- Aux différents services (pompiers, gendarmerie, école, collège, CERD, etc)
- Aux parlementaires, aux élus du Conseil Départemental, du Conseil Communautaire, du Conseil Municipal
- Aux représentants de la presse
- A toutes les associations ainsi qu'à tous leurs bénévoles qui dynamisent notre territoire
- Aux personnes qui m'ont fourni des photos et aider à réaliser cette présentation
- A toute la population présente ce soir et à tous ceux qui n'ont pas pu venir

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2019 et vous remercie pour votre attention.

**Jean-Louis VUAGNOUX, Maire de BELLEVAUX**

**Discours des vœux du 11 janvier 2019**